2020

RAPPORT ANNUEL

sur le prix
et la qualité
du service public
de prévention
et de gestion des déchets

TERRES DU L'AURAGAIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SOMMAIRE

1. Territoire et organisation du service

1.1 Le périmètre du territoire de Terres du Lauragais ..... p 6
1.2 La population par commune ..... p 7
1.3 La commission environnement ..... p 8
1.4 Organigramme, effectif ..... p 9

2. La collecte

2.1 Les prestataires ..... p 10
2.2 Tonnages 2020 ..... p 11
2.3 Evolution des tonnages 2018-2020 ..... p 12

3. Les déchetteries

3.1 Les prestataires ..... p 14
3.2 Les entrées ..... p 15
3.3 Les tonnages, répartition des principaux flux ..... p 15
3.4 Evolution des tonnages ..... p 16

4. Indicateurs financiers p 17

5. Communication-sensibilisation p 24

Comment établir un rapport sur le service public de gestion des déchets pour l'année 2020, sans évoquer cette situation inédite de crise sanitaire ?

L'effet le plus visible pour le citoyen fut certainement celui de la mise en place de la nouvelle gouvernance qui ne devient officielle et organisée qu'à la mi-juillet. C'est l'occasion pour moi, de saluer une fois encore Jean-Pierre HOULIE qui nous a quitté, le 23 juin (de cette année-là), alors qu'il venait d'être réélu brillamment dans sa chère commune de Sègreville pour un 4ème mandat.
Il était depuis 2017, année de création des Terres du Lauragais, le 6ème Vice-Président en charge de l'environnement et des déchets. Fortement investi dans l'organisation de ce service, il a notamment travaillé avec force et passion au projet de robotisation de la collecte des déchets ménagers, dont la mise œuvre devrait débuter en 2022.

C'est Jean-Jacques Ramade, adjoint au maire à Villefranche de Lauragais, qui lui a succédé dans cette fonction et qui, depuis son installation, assume cette même mission avec assiduité, enthousiasme, sérieux et bienveillance, vis-à-vis des agents, respect vis-à-vis des usagers-administrés. Je le remercie et le félicite très chaleureusement.
Mais si comme je l'affirmais précédemment, c'est le fait politique local qui était sous le feux des projecteurs, de la presse en cette période de confinement et de contraintes en tous genres, c'est que rien n'a dysfonctionné durant tout ce temps grâce à la mobilisation à l'engagement, au dévouement et au professionnalisme de

nos agents (du département environnement-déchets) qui ont assuré dans le cadre du PCA (Plan Continuité de l'Activité) leur mission de service public !

Merci à tous les agents de ce service, et à tous les agents des Terres du Lauragais qui ont permis à nos concitoyens de vivre cette année de crise sans autres contraintes, que sanitaires liées à la pandémie.

Je terminerai mon propos en saluant et en encourageant l'immense majorité d'entre vous, cher concitoyens, qui au quotidien accomplissent le plus normalement du monde, les bons gestes de tri, les bons gestes d'élimination de vos déchets. C'est grâce au respect et à la responsabilité collective que nous parviendrons, ensemble : citoyens, élus, agents, à atteindre cet objectif majeur : la préservation de notre unique planète.

Christian PORTET
Président de la communauté de communes de Terres du Lauragais

Placée sous le signe du COVID 19, 2020 aura été une année d'adaptabilité et de réorganisation permanente.

C'est dans le contexte de cette crise sanitaire sans précédent que la nouvelle gouvernance des terres du Lauragais a pris ses fonctions au mois de juillet, ainsi que les nouveaux membres de la commission environnement que j'ai l'honneur de présider.

Dès la mise en place au mois de septembre de la nouvelle commission environnement, les techniciens ont fait une présentation du département et des projets en cours aux nouveaux élus.
Le projet phare de collecte de proximité en points d'apport volontaire, à l'étude depuis 2018 et validé par l'ancienne mandature en 2019, a été repris dès le mois de septembre avec l'analyse des offres suite à la consultation des entreprises.
L'attribution de ce marché a du être reportée, avec l'accord de tous les candidats, au premier trimestre 2021 par manque d'élément au plan de financement.

Au vu des réglementations nationales et européennes, en terme de recyclages, de valorisations matières, de conditions de travail et d'impacts environnementaux, l'optimisation de nos modes de collecte actuels apparaît comme une évidence. L'étude réalisée par le bureau d'étude IDE Environnement a clairement montré que la collecte de proximité en point d'apport volontaire nous permettra, d'une part l'atteinte des objectifs réglementaires, et d'autre part une meilleure maîtrise des coûts.

En attendant la mise en place de cette collecte de proximité, je salue et remercie l'ensemble des agents du département environnement pour leur travail au quotidien, leur sens du service public et leur adaptabilité permanente qui auront permis dans ce contexte sanitaire complexe de maintenir au mieux les services à nos administrés.

Après quelques semaines en charge de l'environnement, j'ai pu constater les nuisances générées par encore trop d' incivilités telles que les dépôts sauvages ou les non-respects des consignes de tri. Dès 2021 la commission environnement aura pour objectif de travailler sur ces problématiques.
Malgré ces fauteurs de troubles, qui j'en suis certain, représentent une très faible minorité, je reste convaincu que la majorité de nos citoyens sont conscients des enjeux environnementaux.

Merci à tous ceux qui quotidiennement agissent en faveur de notre planète.

Jean Jacques RAMADE
Vice-président à l'environnement

1.Territoire et organisation du service

1.1 Le périmètre du territoire de Terres du Lauragais

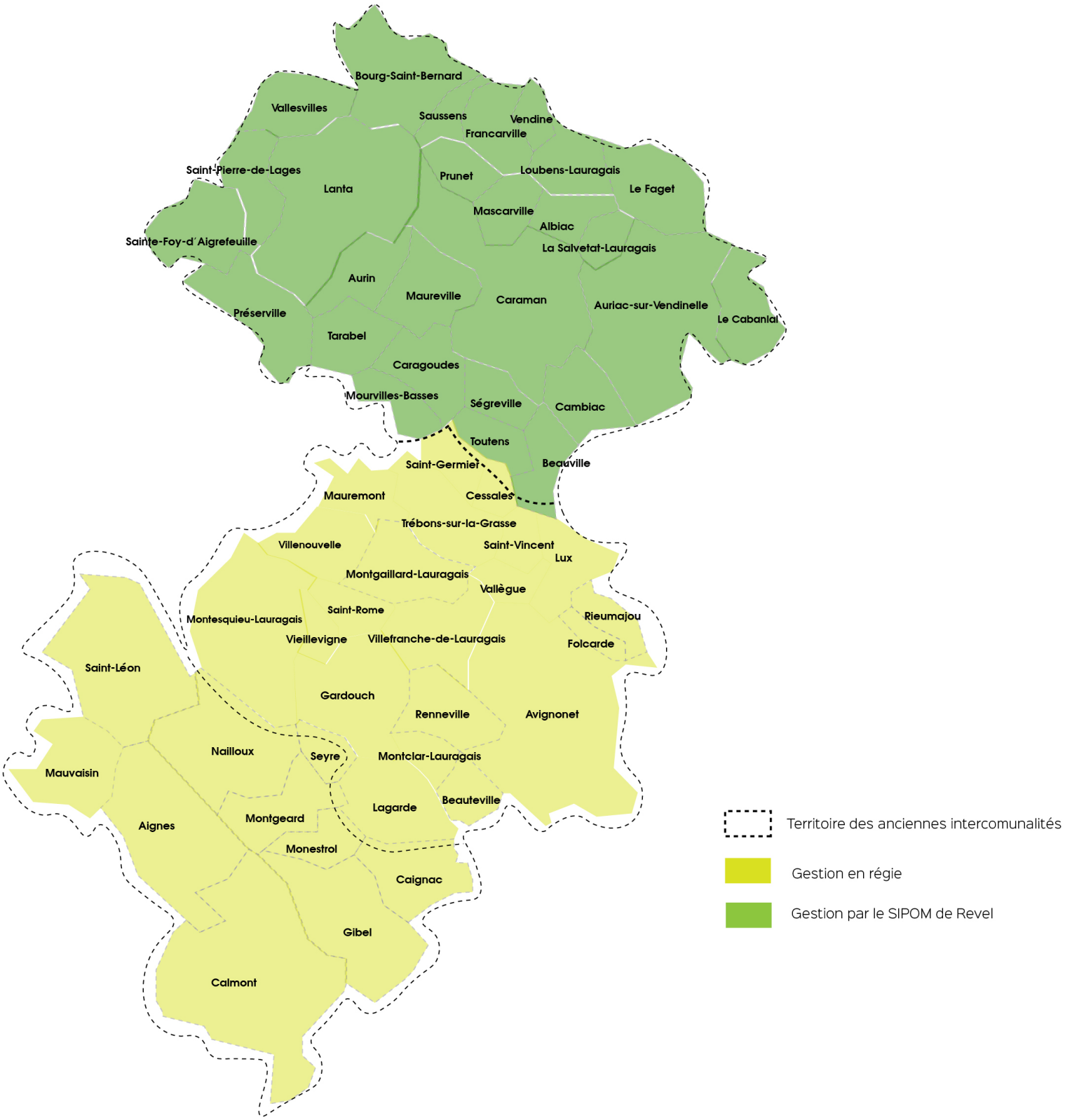

1.2 La population par commune

Population secteur centre	
Commune	Nombre d'habitants
Avignonet Lauragais	1534
Beauteville	175
Cessales	167
Folcarde	118
Gardouch	1268
Lagarde	409
Lux	344
Mauremont	323
Montclar Lauragais	246
Montesquieu Lauragais	977
Montgaillard Lauragais	743
Renneville	550
Rieumajou	136
Saint Germier	111
Saint Rome	51
Saint Vincent	192
Trébons sur la grasse	450
Vallègue	524
Vieillevigne	339
Villefranche de Lauragais	4519
Villenouvelle	1391
Total	**14567**

Population secteur sud	
Commune	Nombre d'habitants
Aignes	245
Caignac	356
Calmont	2371
Gibel	361
Mauvaisin	233
Monestrol	62
Montgeard	487
Nailloux	3873
Saint Léon	1268
Seyre	133
Total	**9389**

Seules les 31 communes des secteurs centre et sud sont concernées par ce rapport ce qui représente 23 956 habitants pour lesquels la gestion des déchets est assurée en régie.

Le secteur nord est géré par le SIPOM de Revel

1.3 La commission environnement

BARTHES Serge – *Maire de CAIGNAC*
BIGNON Christine – *3ème adjointe à VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS*
BOMBAIL Jean Pierre – *Maire de GIBEL*
BOURGAREL Roger – *Maire de PRUNET*
BREIL Christophe – *Conseiller municipal à CALMONT*
BRESSOLES Pierre – *Maire de LUX*
CALMETTES Francis – *Maire de LE FAGET*
CANAL Blandine – *Conseillère municipale à MAUVAISIN et Vice-Présidente en charge des finances à Terres du Lauragais*
CASTAGNE Didier – *Maire de SEGREVILLE*
CESSES Evelyne – *Maire de BOURG ST BERNARD*
DATCHARRY Didier – *Conseiller municipal à NAILLOUX*
DAYMIER Marie-Gabrielle – *2ème adjointe à CARAMAN*
DE LA PANOUSE Geoffroy – *Maire de SAINT ROME*
FERLICOT Laurent – *Maire de LOUBENS LAURAGAIS*
FIGNES Jean Claude – *Maire de FRANCARVILLE*
KONDRYSZYN Serge – *Maire de MONTGEARD*
LABATUT David – *Maire de MONTCLAR LAURAGAIS*
MIQUEL Laurent – *Maire de VIEILLEVIGNE*
MOUYON Bruno – *Maire de MONTGAILLARD LAURAGAIS*
PEIRO-FOURNIER Marielle – *Maire de LAGARDE*
POUILLES Emmanuel – *Maire de CESSALES*
RAMADE Jean jacques – *2ème adjoint à VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS et Vice-président en charge de l'environnement à Terres du Lauragais*
REUSSER Isabelle – *4ème adjointe à SAINTE FOY D'AIGREFEUILLE*
ROQUES Gérard – *Maire de AIGNES*
ROS-NONO Francette – *Maire de RENNEVILLE*
SIORAT Florence – *1ère adjointe à SAINT PIERRES DE LAGES*
STEIMER John – *Maire de TREBONS-SUR-LA-GRASSE*
ZANATTA Rémy – *Maire de VALLEGUE*

1.4 Organigramme, effectif

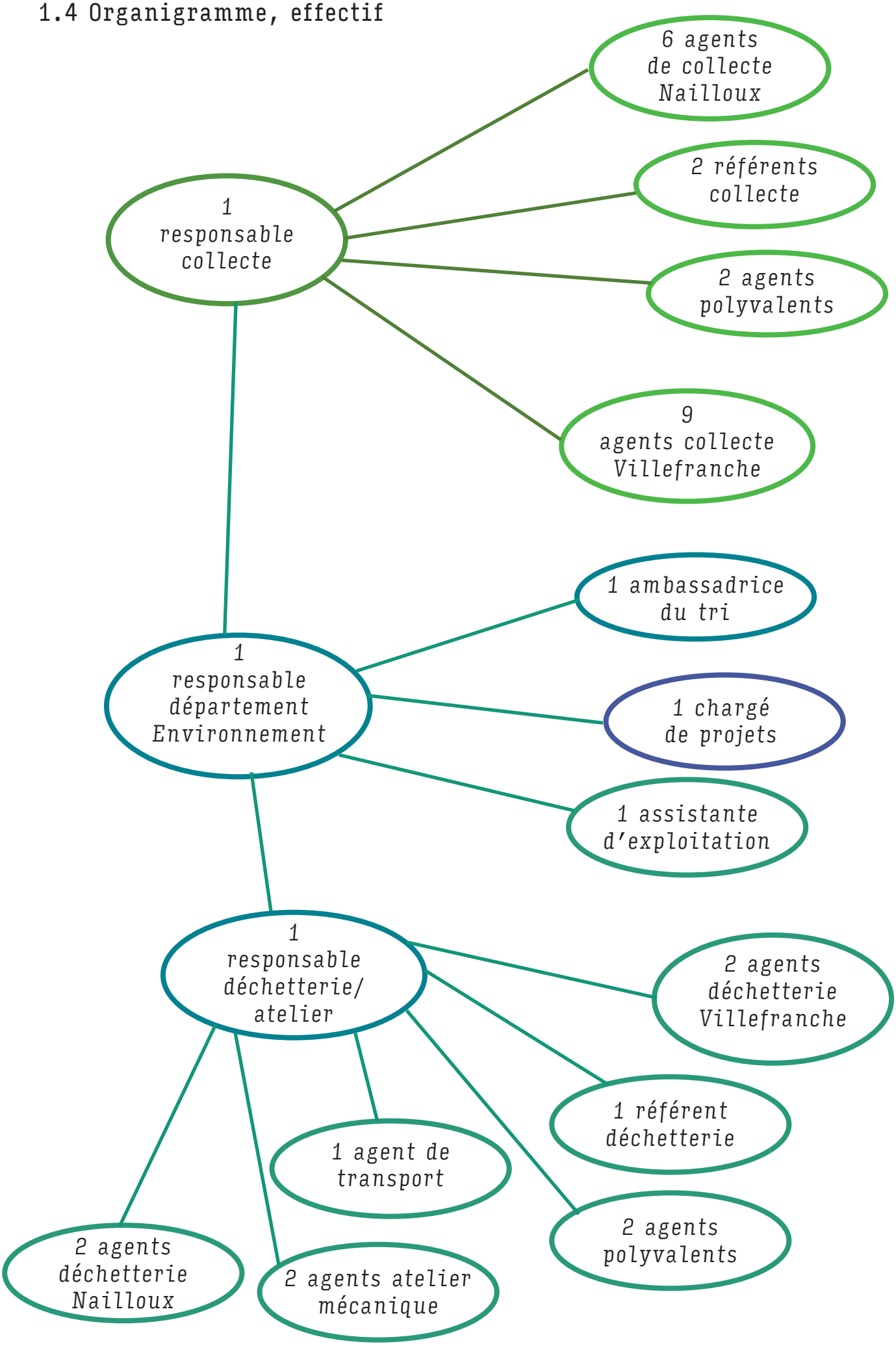

2.La collecte

2.1 Les prestataires

Traitement Verre : Verrerie Ouvrière Albi
Collecte et Transport : Société CARCANO

Traitement Ordures Ménagères : VEOLIA

Traitement Tri sélectif: SUEZ

Traitement Biodéchets : Cler Verts

2.2 Tonnages 2020

Ordures ménagères résiduelles	Déchets ménagers recyclables	Verre	Biodéchets*
5996 T	**1126 T**	**772 T**	**15 T***

* La collecte des biodéchets concerne seulement les gros producteurs et en raison de la crise sanitaire elle a été interrompue en avril 2020.

Répartition des déchets collectés en 2020

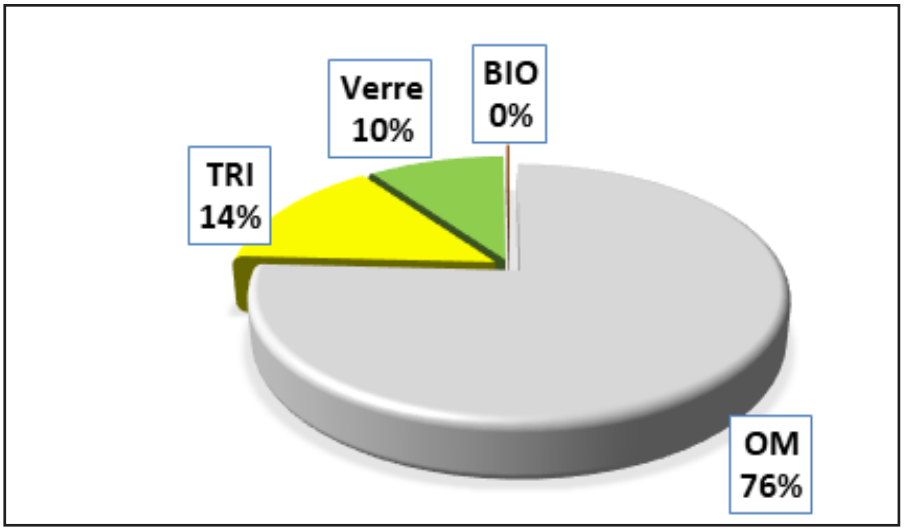

Production des déchets par habitant en 2020

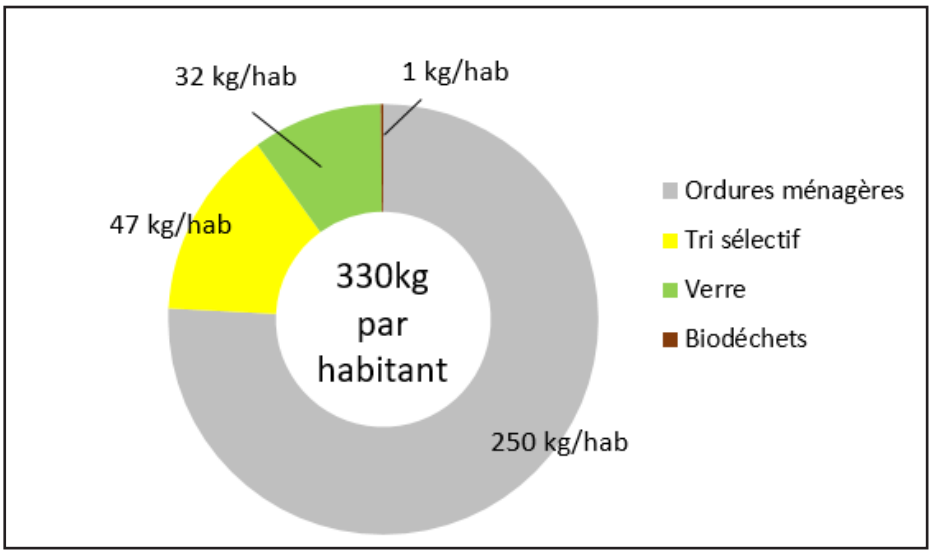

2.3 Evolution des tonnages 2018-2020

	Qté collectée (tonnes) 2018	Qté collectée (tonnes) 2019	Qté collectée (tonnes) 2020
Ordures ménagères	6028	6009	5996
Tri sélectif	1113	1154	1126
Verre	660	685	772
Biodéchets	60	64	15
Total	**7861**	**7912**	**7909**

	Qté collectée (kg/hab) 2018	Qté collectée (kg/hab) 2019	Qté collectée (kg/hab) 2020
Ordures ménagères	258	254	250
Tri sélectif	48	49	47
Verre	28	29	32
Biodéchets	3	3	1
Total	**337**	**335**	**330**

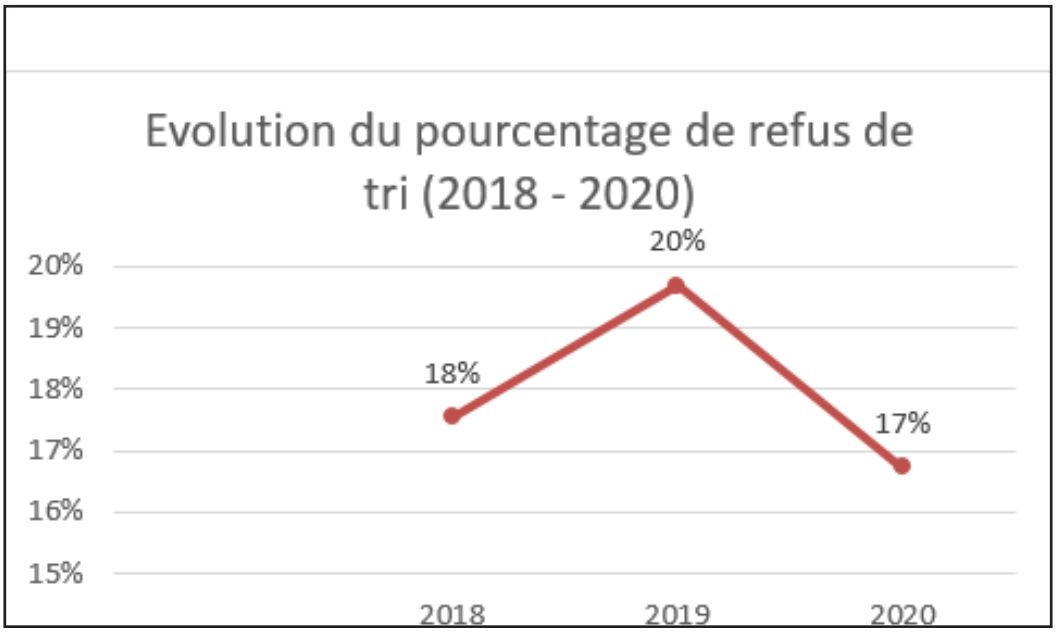

3. Les déchetteries

Terres du Lauragais gère les **2 déchetteries des secteurs Centre et Sud.**

La déchetterie de Villefranche de Lauragais

22 chemin de la Camave
31290 Villefranche de Lauragais

Les horaires d'ouverture :
Le mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

La déchetterie de Montgeard

Lieu-dit « Crabemorte », Rd 19
31560 Montgeard

Les horaires d'ouverture :
Le mardi, mercredi, vendredi
et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

3.1 Les prestataires et le traitement des déchets

Déchets	Prestataire	Traitement – Valorisation
Déchets verts	Sède Environnement	Valorisés en compost.
Gravats	Nerocan	Concassés ou remblais pour les routes.
TVNI	Cler verts	Triés puis recyclés selon la matière.
Bois	Cler verts	Transformés en copeaux ou broyés pour faire du mélaminé.
Mobiliers	Eco mobilier	Réparés pour être recyclés ou réutilisés.
Métaux	Decons	Fondus puis réutilisés.
DEEE	Ocad 3E	Fondus ou réparés.
Papiers/Cartons	Clers verts	Recyclés en tant que tels.
Textiles/Chaussures	Le relais 81	Réutilisés en tant que tels ou recyclés.
Déchets diffus toxiques	Chimerec/ Eco DDS	Traités puis incinérés combustibles industriels.
Huiles de vidange	Chimerec	Filtrées, raffinées pour être réutilisées ou servir de combustibles.
Capsules de café	Scoop encre 31	L'aluminium et le marc de café sont séparés, puis recyclés.
Piles	Corepile	Traitées puis recyclées.
Huiles de friture	Collect'huiles	Utilisées comme carburant à l'étranger.
Lampes/Néons	Ocad 3E	Traités puis recyclés.
Déchets d'activité à risque infectieux	DASTRI	Traités puis incinérés combustibles industriels.
Cartouches d'encre	Scoop encre 31	Réutilisées en tant que telles ou fondues pour être recyclées.
Radiographies	Recylum	Traitées puis recyclées.
Pneus	Aliapur	Valorisation énergétique (en cimenterie), matière (granulats pour des usages divers) et par la réutilisation (pneus d'occasion).

3.2 Les entrées

Entrées déchetteries 2020			
Villefranche de lauragais	34140	**Nailloux**	17792
Total des 2 sites			51932

• Fermeture des deux déchetteries le 14 Mars pendant 4 semaines durant le confinement • Réouverture partielle deux jours sur le secteur VLF les Mardis et Mercredis et avec la même équipe les jeudis et vendredis sur la déchetterie de Montgeard. Des mesures et consignes liées à la situation ont été affichées aux entrées des déchetteries et communiquées sur notre site internet et réseaux sociaux.
• Réouverture des déchetteries normale le mardi 26 Mai avec les mêmes consignes que les ouvertures partielles ; à savoir limitation de 3 véhicules maximum sur les quais.

3.3 Les tonnages, répartition des principaux flux

Répartition des déchets déposés en déchetterie en 2020

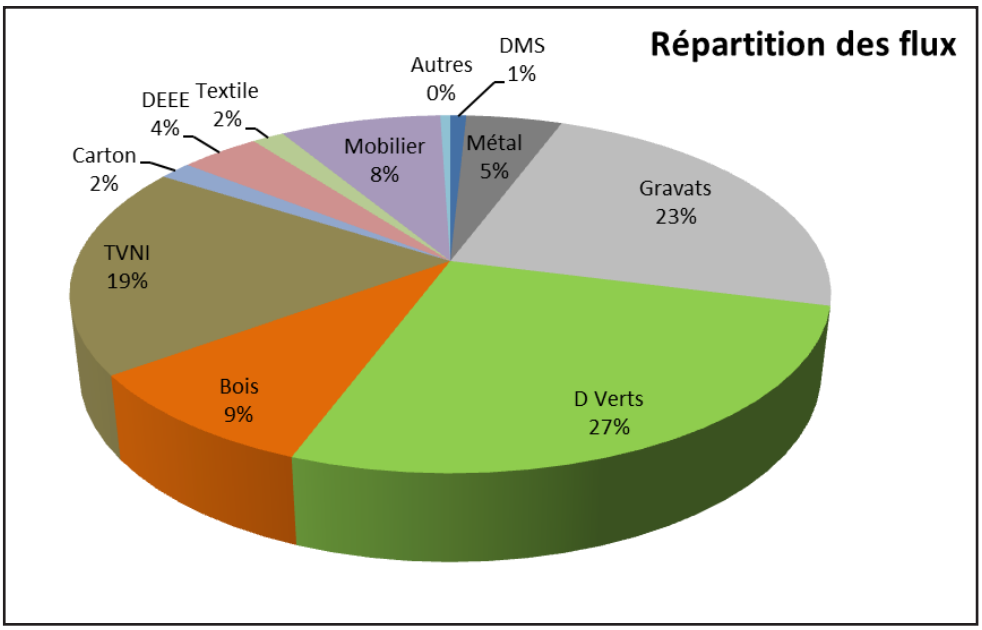

DMS*	42 T
Métal	252 T
Gravats	1204 T
Déchets Verts	1381 T
Bois	478 T
TVNI*	987 T
Carton	84 T
DEEE*	208 T
Textile	84 T
Mobilier	420 T
Autres *	26 T

***DMS :** *Déchets Ménagers Spéciaux.*
***TVNI :** *Tout venant non incinérable.*
***DEEE :** *Déchet d'équipement électrique et électronique.*
***Autres :** *Déchets d'activité de soins à risques infectieux, piles, huiles alimentaires, huiles de vidange, lampes, cartouches, capsules, radios, pneus.*

3.4 Evolution des tonnages 2018-2020

Déchets apportés en déchetteries

	2018	2019	2020
TVNI	1032	986	987
Déchets verts	1636	1571	1381
Bois (A et B)	527	484	478
Métaux	305	311	252
Cartons	94	113	84
Huile minérale	8,2	11,79	10,62
Huile végétale	1,4	1,66	2,04
DMS	32	40	42
Piles	1,99	2,06	0,66
DEEE	214	215	208
Textiles	65	95	84
DASRI	0,24	0,46	0,25
Cartouches	0,1	0,34	0,31
Lampes	0,22	0,53	0,49
Capsules	0,81	2,46	2,39
Radios	0	0,15	0,15
Gravats	1162	1060	1204
Mobilier	351	390	420
Pneus			9,2
Population TDL	23366	23643	23956
Totaux	5431	5284	5166
Ratio kg/hab/an	232	223	216

4. Indicateurs financiers

PROVENANCE DES DONNÉES FINANCIERES

Les données présentes dans les pages qui suivent sont issues de la matrice des coûts 2020 de Terres du Lauragais.
La matrice des coûts est un outil développé par l'agence de la transition écologique (ADEME).
C'est un cadre homogène et standard de présentation des coûts du SPPGD qui permet de détailler pour chaque flux de déchets (ordures ménagères résiduelles, recyclables, verre…) et par étapes techniques (collecte, traitement…), les charges et les produits associés.
Ce cadre commun permet de pouvoir se comparer avec les données au niveau national ou avec les données des collectivités de même typologie.

Remarques : Les données de la matrice proviennent du grand livre de la collectivité et elles sont retraitées de manière extracomptable. Il y a donc nécessairement un décalage entre les chiffres du compte administratif et ceux de la matrice.
Tous les coûts présentés dans cette partie sont en Hors Taxe (HT).

Les dépenses

Charges 2020	Montant € arrondis	Montant €/hab
Charges de structure	**192 975**	**8**
Charges de communication	**46 096**	**2**
Charges techniques	**2 823 002**	**118**
Prévention	3 725	0
Précollecte	48 273	2
Collecte	1 625 272	68
Transport	93 655	4
Traitement	1 052 077	44
Total charges HT	**3 062 073**	**128**
TVA acquitée	181 926	8

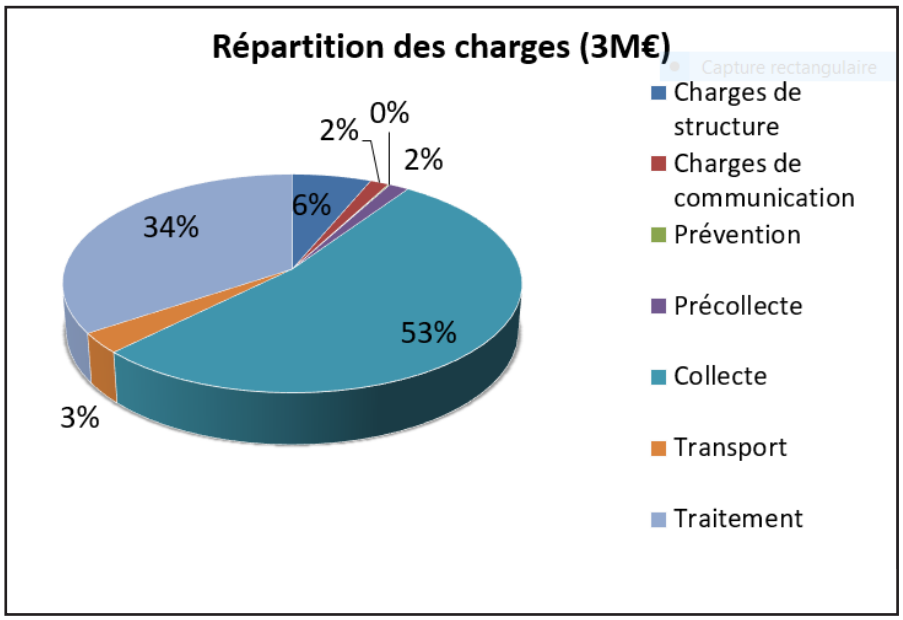

La collecte représente le premier poste de dépense du service avec 53%, vient ensuite le traitement avec 34%. Ces deux postes de dépenses représentent à eux seuls 87% des charges du service de gestion des déchets.

Les dépenses

Charges de structure : Elles sont constituées des charges liées au personnel administratif (salaires, frais véhicules, téléphones…) ainsi que les frais des études en lien avec le service (études d'optimisation de la collecte, études biodéchets…)

Communication : Comprend l'ensemble des opérations initiées par la collectivité pour faire connaître le service et permettre sa meilleure utilisation (élaboration de documents, impressions…) et les charges liées aux ambassadeurs du tri.

Prévention : Correspond aux dépenses liées à l'ensemble des actions mises en place par la collectivité pour réduire la quantité de déchets produits ainsi que leur nocivité. On retrouve par exemple les achats de composteurs dans cette catégorie.

Pré-collecte : Regroupe l'achat et la maintenance des contenants ainsi que l'aménagement des points de collecte.

Collecte : Les dépenses de collecte correspondent aux charges liées au fonctionnement des véhicules de collecte, aux frais de haut de quai des déchetteries et à la mobilisation des moyens humains (Ripeurs, chauffeurs et agents des déchetteries)

Transport : Ce poste de dépense comprend les frais de quais de transfert et les frais de transport facturés par les prestataires pour acheminer les déchets des quais de transfert jusqu'au centre de traitement adéquat. Est aussi inclut toutes les opérations de bas de quai des déchetteries (transport des bennes, compactage…).

Traitement : Ensemble des dépenses liées au traitement des déchets (tri et conditionnement, incinération, compostage…).

Les recettes

Produits 2020	Montant € arrondis	Montant €/hab
Produits industriels	94 623	4
Soutiens	225 443	9
Aides	16 381	1
Total produits HT	**336 447**	**14**
Coût à la charge de la collectivité HT	**2 725 626**	**114**
Coût à la charge de la collectivité TTC	**2 907 552**	**121**

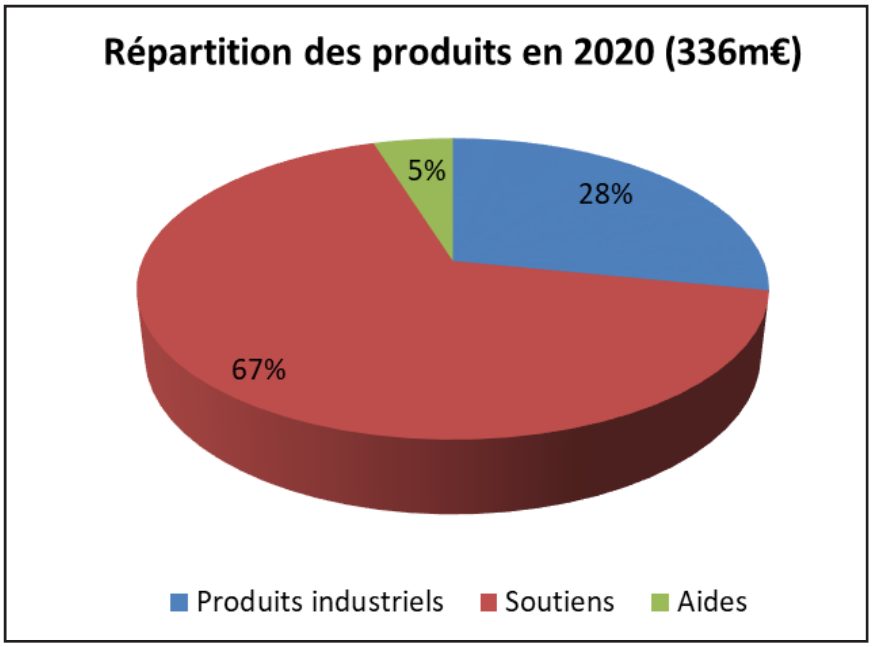

Produits industriels = Ventes de matériaux, ventes de composteurs

Soutiens = Sommes versées par des éco-organismes en fonction des performances de matière recyclée.

Aides = Reprise des subventions accordées par l'Etat, la Région, le Département ou tout autre organisme pour des investissements.

Les coûts par type de flux

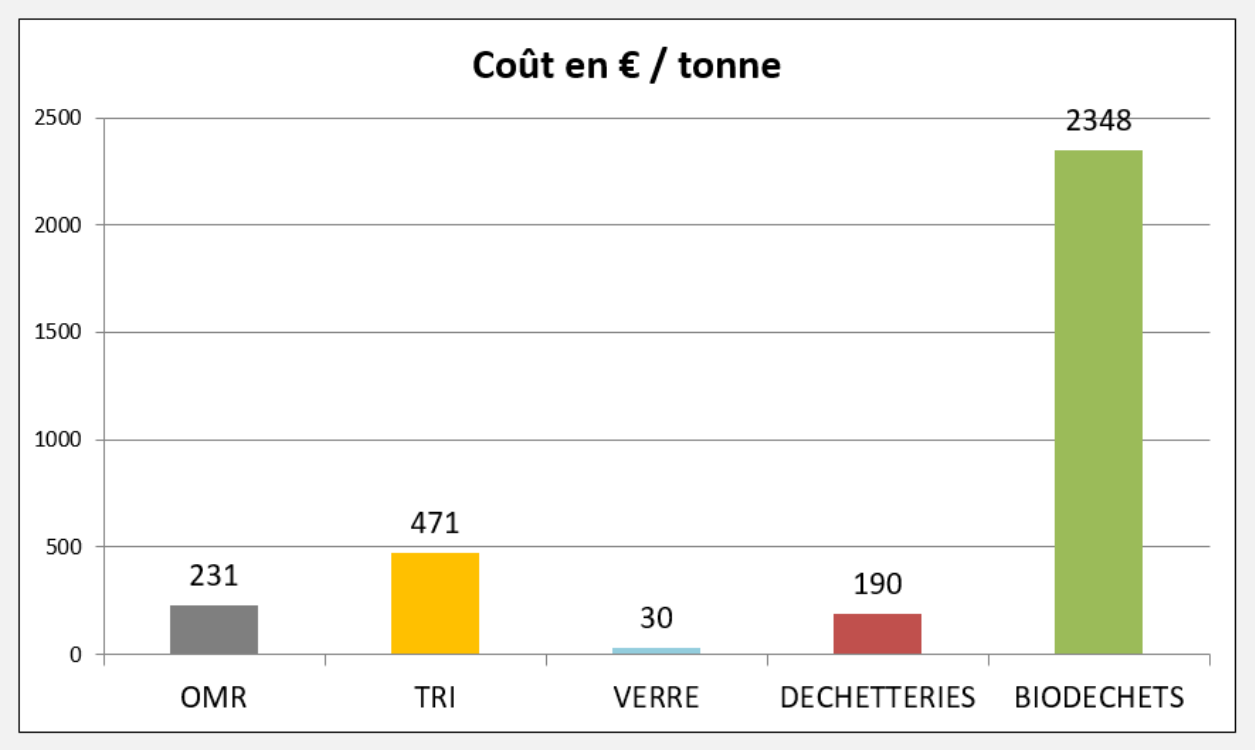

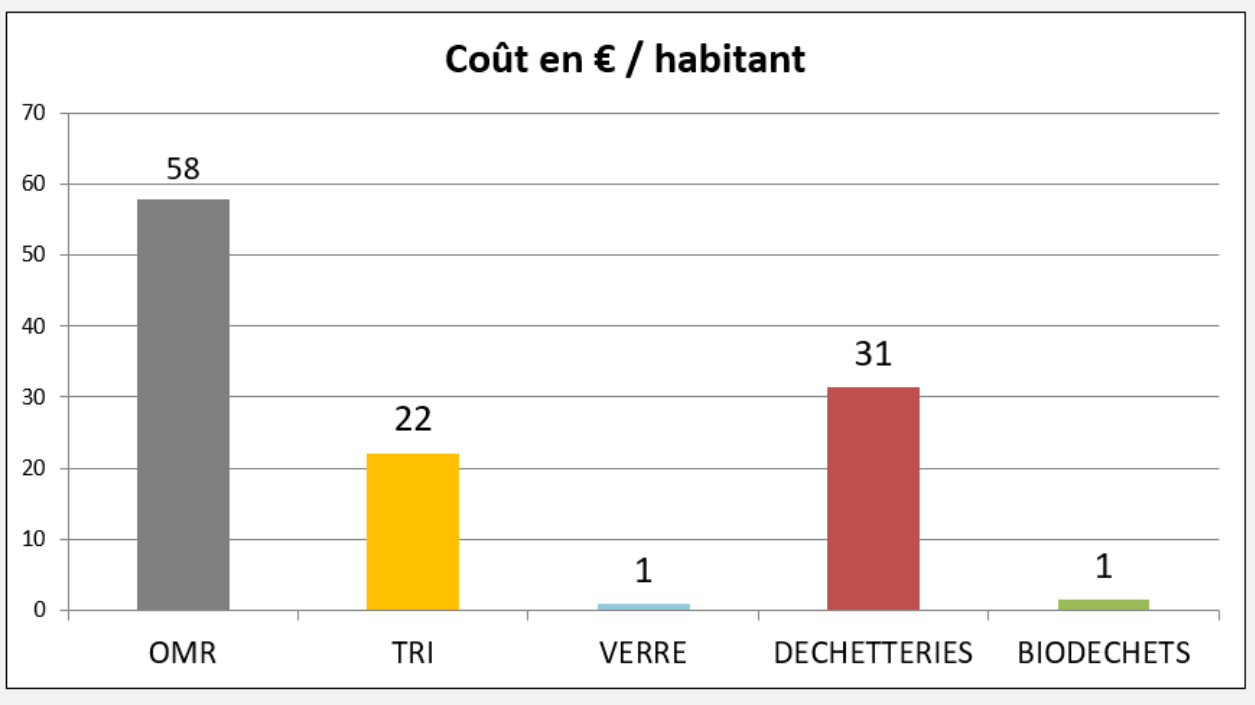

Analyse du coût selon les types de déchets

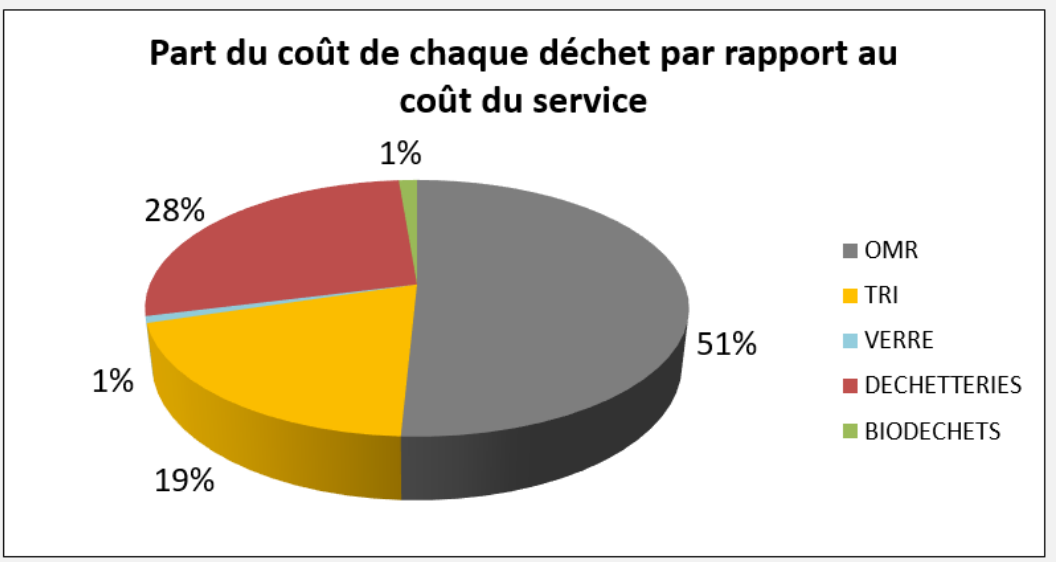

La gestion des OMR et des déchets des déchetteries représentent à eux seuls **81% du coût du service.**

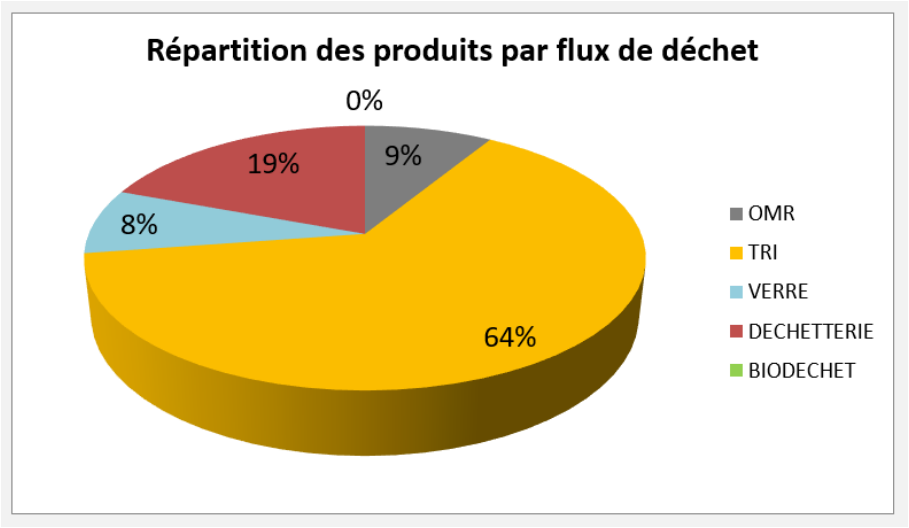

Le tri sélectif et le verre génèrent 72% des recettes du service. Ces recettes proviennent de la revente matière et des soutiens des éco-organismes comme CITEO.

Financement du service

Le financement du service est assuré par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et la redevance spéciale.

> La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) :

La TEOM est une taxe due par les propriétaires de biens soumis à la taxe foncière sur les propriétés bâties. Son montant est calculé en multipliant la base de la taxe foncière par un taux voté annuellement par le conseil communautaire de Terres du Lauragais.

En 2020, le taux qui a été retenu est **14,4%.** Le total des contributions issues de la TEOM s'est élevé à 2 868 060€.

> La redevance spéciale :

La redevance spéciale est un système de financement pour la prise en charge des déchets non ménagers par le service public de gestion des déchets. Le montant de cette redevance est fixé librement par Terres du Lauragais.

Le total issu de la facturation des professionnels dans le cadre de la redevance spéciale s'est élevé à 156 133€ en 2020.

Contributions 2020	Montant € arrondis	Montant €/hab
TEOM	2 868 060	120
Redevance spéciale	156 133	7
Total contributions	**3 024 193**	127

5. Communication-sensibilisation

Campagne de communication grand public :

Diffusion	Sujet	Public ciblé
Presse : **Voix du midi, La dépêche, Actu.fr**	Confinement et consignes de tri, Les déchets verts Le compostage	Habitants des 58 communes des Terres du Lauragais soit **39639 habitants**
Lettre externe Terres du Lauragais	Zéro déchets Compostage	Habitants des 58 communes des Terres du Lauragais soit **39639 habitants**
Communication interne : **« Com'nous »**	Do It Yourself Zéro déchet Questionnaire tri des déchets	Agents Terres du Lauragais : **350 agents**
Facebook	Confinement et consignes de tri Les déchets verts Le compostage Questionnaire gestion des déchets Consignes de tri Semaine européenne de réduction des déchets Tous les articles de presse ont été relayés sur ce réseau	**9440 personnes touchées**
Instagram	Le compostage Consignes de tri Zéro déchets Semaine européenne de réduction des déchets	**1271 personnes touchées**

Réalisations 2020

Participation au WORLD CLEANUP DAY à Calmont pour un total de 35 personnes.

Une Visite de la Déchetterie par l'ALSH pour un groupe de 20 enfants et 2 animateurs.

Journées de broyage des déchets verts

Des journées étaient prévues sur nos déchetteries de Montgeard et Villefranche de Lauragais mais n'ont pu être mise en place à cause du contexte sanitaire lié au COVID19. Nous prévoyons de les reporter à l'année 2021. Lors de ces journées, les administrés pourront venir apporter leurs déchets verts en déchetterie et repartir avec leur broyat et du compost. Un stand de vente de composteurs sera aussi prévu.

Intervention journée éco-citoyenneté à Gibel avec la participation de 40 enfants.

*En raison de la crise sanitaire de nombreux évènements et interventions n'ont pu avoir lieu.

Intervention tri, porte a porte :

Professionnels : 129
Particuliers : 64

Composteurs remis :

Particuliers : 78
Écoles, ALSH : 6

Déchetterie Villefranche

22 Chemin de la Camave, 31290 Villefranche-de-Lauragais

Déchetterie Montgeard

Route de Calmont, 31560 Montgeard

Ouverture les mardis, mercredis, vendredis et samedi

de 9h - 12h et 14h - 18h

contact.dechets@terres-du-lauragais.fr

05 61 81 94 94

SIÈGE ADMINISTRATIF

73, av de la Fontasse
31290 Villefranche-de-Lauragais
Tél. 05 31 50 45 50
Mail : accueil@terres-du-lauragais.fr

Antennes
Secteur Caraman
7, av du 8 mai 1945 - 31460 Caraman

Secteur Nailloux
4, av. de Saint-Léon - 31560 Nailloux

www.terres-du-lauragais.fr

SUIVEZ-NOUS